



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 4631

## Texte de la question

M. Louis Mexandeau attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des candidats inscrits sur la liste complémentaire aux épreuves du CAPES de 1997. Ainsi, 320 candidats ont été inscrits sur cette liste, et 176 d'entre eux seulement ont été recrutés. Aussi 144 candidats, dont en particulier, 3 dans l'académie de Caen, ne bénéficient pas de leur succès au concours, alors qu'un certain nombre de postes ne seraient pas encore pourvus. En conséquence, il lui demande quelles dispositions sont envisagées à l'intention de ceux que l'on appelle les « reçus-collés ».

## Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

## Données clés

**Auteur :** [M. Louis Mexandeau](#)

**Circonscription :** Calvados (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4631

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 octobre 1997, page 3384

**Réponse publiée le :** 15 décembre 1997, page 4647